

***Le Maire,***

*Compte tenu de la délibération qui précède relative à un accord transactionnel entre la Commune et Monsieur CHAVENT René, il est proposé à l'Assemblée de modifier le montant du loyer mensuel du locataire qui était prévu dans le bail à usage d'habitation en date du 1<sup>er</sup> juin 2005.*

*L'avenant annexé à la présente fixe ce montant à 125 euros par mois à compter de l'année 2009 incluse.*

*Demande l'avis de l'Assemblée.*

***Le Conseil Municipal,***

*Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :*

*Autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 1 qui fixe le loyer à 125 euros par mois à compter de l'année 2009 incluse.*